



PÔLE AUTOMOBILE / FILIÈRE MÉCANIQUE

BAC PRO maintenance des véhicules option A véhicules particuliers

Niveau 4 (anciennement IV) - Technicien de maintenance

LE CYCLE DE FORMATION



Collège 3^{ème}

CAP Maintenance des véhicules option A ou B
(2 ans)

MC Systèmes embarqués de l'automobile (1 an)
- OPTION

BAC PRO Maintenance des véhicules option A
(2 ou 3 ans)

Vous êtes ici

CQP TEAVA
(14 mois)

BTS maintenance des véhicules option A véhicules particuliers
(2 ans)

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION :

La profession recherche du personnel qualifié et offre d'importantes opportunités d'emploi. Après quelques années d'expérience et des compétences en gestion et comptabilité, il est possible de reprendre une entreprise ou d'ouvrir sa propre entreprise. Il peut aussi continuer son apprentissage à l'ESM avec un CQP TEAVA (en contrat pro). Puis un BTS maintenance des véhicules option A.

RECHERCHE D'ENTREPRISE :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne vous informe sur les métiers de l'artisanat et sur les formations en apprentissage. Elle vous accompagne pour la recherche d'une entreprise et la réalisation de vos démarches liées au contrat d'apprentissage.

Un véhicule en maintenance, en panne ou accidenté et le mécanicien entre en scène. Il procède à l'examen du véhicule, fait des tests sur les divers éléments mécaniques, électriques ou électroniques, puis interprète les résultats obtenus. Une fois le diagnostic établi, il démonte les organes défectueux, remplace les pièces endommagées ou les remet en état. Puis, il effectue les différents réglages et procède aux essais avant les dernières mises au point.

FORMATION :

>> Durée et domaines d'enseignement :

- En 3 ans : jeune sorti d'une classe de troisième.
- En 2 ans : être titulaire d'un CAP maintenance des véhicules option A ou B véhicules particuliers ou d'un Bac.

Durée totale : 1850 Heures

Nombre d'heures à l'ESM

1^{ère} année (seconde) : 500 h

2^{ème} année (première) : 675 h

3^{ème} année (terminale) : 675 h

>> Alternance :

- En 1^{ère} année, les apprentis sont dans l'entreprise 2 semaines sur 3.
- En 2^e et 3^e année, les apprentis sont dans l'entreprise 1 semaine sur 2.

Domaine Général

- Français
- Histoire Géographie
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Langue vivante
- Éducation physique et sportive (EPS)
- Mathématiques - Sciences

Domaine Professionnel

- Technologie professionnelle
- Analyse fonctionnelle
- PSE (Prévention Santé Environnement)
- Économie - Gestion
- Pratique professionnelle

Renseignements formations à l'ESM Muret :

Mail : automobile@cm-toulouse.fr - Tél : 05 62 11 60 60

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS

Centre de Formation en Alternance
Chemin de la Pyramide - BP 25 31601 Muret cedex 1
Tél : 05 62 11 60 60
www.esm-muret.fr

Ecole Supérieure des Métiers

